



















## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# EXPULSION DU SQUAT BOUISSON BERTRAND : Le Préfet de l'Hérault décide de mettre 200 personnes à la rue

Ce lundi 31 août à 10h00 la Préfecture de l'Hérault a expulsé le squat « Bouisson Bertrand » (ou squat Euromédecine ou squat de la Croix Verte).

Ce sont près de 200 personnes qui se trouvent ainsi à la rue. Un certain nombre d'entre elles ont été délogées à nouveau ce matin par les forces de l'ordre après avoir passé la nuit sur le parvis de la préfecture !

Depuis deux ans ce squat accueille des personnes exilées qui n'ont aucune solution d'hébergement. En effet, dans l'Hérault et en particulier dans l'agglomération de Montpellier, le dispositif d'hébergement d'urgence est très loin d'être à la hauteur des besoins, il est totalement saturé.

Face aux carences de l'État, normalement responsable de l'accueil des demandeurs d'asile et de l'hébergement d'urgence de toutes les personnes en situation de détresse sociale, des personnes s'organisent et investissent des lieux souvent inoccupés depuis des années. De nombreux squats pallient ainsi l'insuffisance du droit commun.

C'est le cas de ce lieu de vie qui a permis au fil des mois d'accueillir des centaines de personnes, leur offrant un toit, un abri, bref un « chez-soi », aussi précaire soit-il.

C'est à cela que la Préfecture de l'Hérault a décidé aujourd'hui qu'il était urgent de s'attaquer.

Malgré les multiples interpellations des associations et en dépit des instructions ministérielles qui recommandaient aux services de l'État de ne procéder à aucune expulsion sans solution de relogement, le Préfet de l'Hérault a décidé de pousser 200 personnes sur le trottoir.

Cette décision manque à notre devoir d'humanité et constitue un déni de la responsabilité de l'Etat et donc de la préfecture de l'Hérault dans l'accueil des personnes en situation de détresse sociale.

Elle nous semble également irresponsable alors que les signaux indiquant une reprise de l'épidémie de COVID-19 dans l'Hérault sont préoccupants et que notre département est classé rouge.

Nous, associations de lutte contre la pauvreté, pour le logement et le droit des personnes, nous ne pouvons aujourd'hui que condamner et nous désoler de ces décisions inhumaines, ineptes et inefficaces.

### Montpellier, le 01 septembre 2020

### Signataires:

Fondation Abbé Pierre
Médecins du Monde
La Cimade
URIOPSS Occitanie
Ligue des Droits de l'Homme
Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples
Association Recherche Éducation Action
Collectif Luttopia
Fédération des Acteurs de la Solidarité
Ligue des Droits de l'Homme
Secours Catholique

### **Contacts presse:**

Pour la Fondation Abbé Pierre (FAP):

Sylvie CHAMVOUX, <a href="mailto:schamvoux@fap.fr">schamvoux@fap.fr</a>, 06 11 45 02 17

Pour Médecins du Monde

Damien NANTES, damien.nantes@medecinsdumonde.net, 06 81 93 41 52

Pour le Secours Catholique :

Amélie CORPET, delegue.340@secours-catholique.org 06 22 64 17 75